

« 13TREIZE »

Société à responsabilité limitée

au capital de 1 313 euros

Siège social : 14 allée des Marronniers 80480 PONT DE METZ

953 887 098 RCS AMIENS

L'an deux mille vingt quatre, le deux janvier

Les associés de la société dénommée « 13TREIZE », Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 313 €, se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Extraordinaire

Sont présents,

- Madame Emilie Marie **SATTONNET**, propriétaire de 600 parts, ci 600 parts
- Monsieur Jean-Karl Alex **LUCAS**, propriétaire de 600 parts, ci 600 parts
- Monsieur Jean-Pierre Robert Alex **LUCAS**, propriétaire de 113 parts, ci 113 parts

Total des parts présentes ou représentées : 1 313 parts sur les 1 313 parts composant le capital de la société

Le quorum est par suite atteint.

L'Assemblée générale extraordinaire des associés est présidée par Monsieur Jean Pierre **LUCAS**, gérant de la société.

L'assemblée étant régulièrement constituée conformément aux dispositions statutaires, elle peut valablement délibérer sur la question figurant à l'ordre du jour à savoir :

Modification de la date de clôture

Modifications statutaires

Pouvoirs au porteur

La discussion est ouverte et ne donne aucune observation particulière.

Plus personne ne demandant la parole, il est procédé aux résolutions suivantes découlant de l'ordre du jour.

R. es. J.L.

PREMIERE RESOLUTION

Les associés décident de modifier la date de clôture du premier exercice de la société en la portant au 31/12/2024

L'article 6 des statuts est donc modifié comme suit :

Chaque exercice social a une durée de 12 mois, commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice commencera à courir à compter du jour de l'immatriculation de la Société au registre du commerce et des sociétés et sera clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à PONT DE METZ
Le 02/01/2024

En autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des diverses formalités légales.

Mme Emilie LUCAS née SATTONNET



Monsieur Jean-Karl LUCAS



Monsieur Jean-Pierre LUCAS

